

Décision

Générale

colonial

Décision n° 41-449-1934 11 avril 1934

n° 41-449-1934 11

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 avril 1934

Numéro JO
n° 449 du 30/04/1934

Date du numéro
30 avril 1934

TEXTE INTÉGRAL

11 avril 1934, M. Rivière, adjoint principal de classe exceptionnelle des services civils, a été mis à la disposition du commandant du cercle de Diibouti, en qualité de commissaire de police, en remplacement de M. Bodin. M. Rivière aura droit aux indemnités prévues au bidget. La passation du service sera faite en présence du commandant du cercle de Djibouti et donnera lieu à l'établissement d'un procès-veT-bal en quatre exemplaires soumis à l approbation du gouverneur, Avant d'entrer en fonctions, M. Rivière prètera le serment prescrit par la loi.